



## OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES 2020 SUR LE VAL D'ILLE – AUBIGNÉ

A partir du 20 avril, les destructions de nids **de frelons asiatiques** sur les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné seront prises en charge financièrement par la Communauté de communes. Malgré le confinement, l'entreprise interviendra, en garantissant la sécurité des intervenants et en restant le plus possible à distance des propriétaires (merci de respecter également ces distances et les gestes barrières).

Si vous constatez la présence d'un nid actif près de chez vous, appelez la plateforme de la **FGDON35** au **02 23 48 26 32** ou au **02 23 48 26 23** (en cas de ligne occupée, laissez impérativement un message avec vos coordonnées complètes pour un rappel rapide et une prise en compte immédiate de la demande) ou par mail à l'adresse : [fgdon35@fgdon35.fr](mailto:fgdon35@fgdon35.fr)

La FGDON se chargera d'appeler l'entreprise habilitée sur le territoire pour programmer l'intervention. Celle-ci se fera dans un délai de quelques heures à 3 jours, selon l'urgence (les nids les plus bas sont détruits en urgence).

La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille-Aubigné n'est **pas possible** :

- s'il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs
- **Si l'entreprise est contactée directement par un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité (dans ce cas, l'intervention sera aux frais du demandeur)**

**Pour plus de renseignements :**

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné : Camille JAMET [camille.jamet@valdille-aubigne.fr](mailto:camille.jamet@valdille-aubigne.fr)  
ou au 02 99 69 86 03